

LA POSTE A TRAVERS LES AGES

Déjà avant l'an 1000, on commença en France à organiser les lignes de courriers ou messagers qui n'étaient, à cette époque, que des services particuliers, qui fonctionnaient irrégulièrement, et ceci sous le règne de Charlemagne.

C'est vers 1465 que le roi de France, François Ier, institua un service courriers et relais, que François de Tour et Taxis, nommé maître des postes sous le règne de Philippe-le-Beau, amplifia, et c'est Léonard de Tour et Taxis, qui reprit la succession de François qui organisa vraiment la poste aux chevaux. Vingt-sept ans plus tard, Tour et Taxis perd son privilège, qui est confié à J. Hinkart. Les différents corps de métiers, les bouchers en particulier, et les communes, organisèrent à leur tour des services de courriers ou messagers.

En 1597, l'Empereur Rodolphe supprima la poste et les relais des corps de métiers, le privilège des communes resta valable; les routes postales furent plus fréquentées. Sur une de ces routes, d'Anvers à Thionville, qui passait par Namur, à 15 kilomètres au sud de cette ville, existait le relai Vivier l'Agneau, l'endroit s'appelle encore aujourd'hui " La Postrie ". C'est un château construit à l'emplacement des bâtiments du dit relai, dont les écuries existent toujours, et situé à Trieu, commune de Courrière. Dans cette localité, à côté de l'ancien château-fort, existe une petite église très ancienne, dans l'un des murs à l'extérieur fut encadrée une pierre tombale où l'on relève cette inscription:

Cy Gist PH. LEDVRIEV en son temps maistre de la poste por...
catholique et depuis por... trépassa le 4 Feburir l'an 1606
et Honneste et vertueuse FRANCHISSE DVVETS, son EPSEUZE
laquelle trépassa le XVI juillet l'An 1599.

Le service des courriers et messagers subit beaucoup de changements au cours des années qui suivirent; défense fut faite aux particuliers de transporter des lettres, et la franchise des plis et paquets fut établie. En 1700, la direction du service des Postes fut confiée à M. Pajot.

Sous la domination autrichienne, c'est Monsieur Jaupin qui lui succéda à la Direction générale, jusqu'en 1725, date où le Prince de Tour et Taxis en assura le fonctionnement. Les cachets rectilignes deviennent alors de plus en plus nombreux, de formats variés et de couleur noire jusque vers 1775, où les marques de couleur rouge apparaissent.